

Droits de l'enfant -

PABLO NERUDA
CLASSE D'ACCUEIL 2011-2012



Un monsieur n'a pas de papier d'identité. Est-ce grave ?

1. Oui, il ne peut pas voyager
2. Oui, il ne peut pas travailler
3. Oui, s'il est étranger, il peut être renvoyé dans son pays d'origine
4. Non, ce n'est pas grave



Il est argentin, il veut devenir français. Est-ce possible ?

- 1. Non, on ne peut pas changer d'identité
- 2. Oui mais il y a des conditions

- 3. Oui, seulement s'il est né en France



THÉO

ANNA

ALEX

SOPHIE

Je veux changer de prénom. Est-ce possible ?

-
- | | |
|---|--|
| 1. Oui, si j'ai un prénom ridicule | 3. Non, on ne peut jamais changer de prénom |
| 2. Oui, si j'ai plusieurs prénoms, je peux en changer l'ordre | 4. Oui, si je n'aime pas mon prénom et que j'ai envie d'en changer |



De quel âge à quel âge l'instruction des enfants est-elle obligatoire ?

1. De 6 ans à 16 ans

3. De 9 à 15 ans

2. Il n'existe aucune obligation



Un enfant de 12 ans a-t-il le droit d'aller à l'école et de travailler ?

- 1. Non, il doit attendre 18 ans
- 2. Non, il doit attendre 16 ans

- 3. Oui, il peut travailler quelques heures par semaine



Quels sont les risques que prennent les parents si leur enfant est régulièrement absent ?

1. Ils risquent qu'un signalement soit fait aux services sociaux
2. Ils risquent l'emprisonnement
3. Ils risquent la suppression des allocations familiales



Un jeune de 16 ans peut-il travailler sur un chantier ?

1. Oui, il peut tout faire, comme un adulte

3. Non, il ne peut pas faire ce travail

2. Oui, il peut travailler sous certaines conditions



Un garçon de 12 ans se fait tabasser par ses parents. Que risquent-ils ?

.....

- 1. Le juge peut retirer le jeune garçon de sa famille
- 2. Ils risquent 10 ans de prison

- 3. Le juge ne fera rien du tout



Un jeune de 15 ans vole le sac d'une vieille dame. Que va-t-il lui arriver ?

1. Le juge décidera s'il va ou non aller en prison
2. La vieille dame le connaît, elle n'appellera pas la police
3. Le juge déclarera qu'un vol, ce n'est pas grave
4. Il a plus de 13 ans, il pourrait donc aller en prison



Un garçon de 13 ans violente et rackette un élève à l'école.

1. Il risque 7 ans de prison et 75 000 euros d'amende
2. Il ne se passera rien si les professeurs le laissent faire

3. Il peut être exclu de l'école



Avec le soutien du
Fonds Européen d'intégration
Photographies © Vincent Bengold

